

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1294 promulguant à la Cote française des Somalis et dépendances :

n° 1294

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : — le décret n° 16-2272 du 16 octobre 1946 portant création dans les territoires d'outre-mer de budgets spéciaux d'exécution des plans d'équipement et de développement de la loi n° 46-860 du 30 avril 1946. (J. O. R. F. du 18 octobre, page 8862) ; — l'arrêté du 5 octobre 1946 relatif à la composition du Comité directeur du fonds d'investissements pour le développement, économique et social des territoires d'outre-mer. (J. O. R. F. du 18 octobre, page , 8864.) Art. 2. Le présent arrêté, qui donnera, lieu à des mesures de publicité extraordinaire sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.H. SIRIEX.